

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2013

STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1410)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE29

présenté par
Mme Erhel, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

Après le mot :

« respectés »,

supprimer la fin de l'alinéa 30.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.